

TRANSPORT SOLIDAIRE

Une aide aux déplacements **POUR** et **PAR** les habitants des territoires



ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ
Se rencontrer, échanger, être solidaire

Bénéficier d'un transport solidaire ?

Devenir bénévole conducteur ?



Inscriptions à effectuer au :

07 66 52 68 91

mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org

Les demandes doivent être effectuées minimum 2 jours avant le déplacement et du lundi au vendredi de 10h à 12h30



POUR ALLER OÙ ?



Au marché, faire ses courses...



À un RDV médical, ou paramédical*



À la banque, pour faire des démarches administratives



Visite à des amis, à la famille, à des personnes malades...



À un RDV professionnel, formation, entretien...



À une correspondance de train, de car, ou un co-voiturage

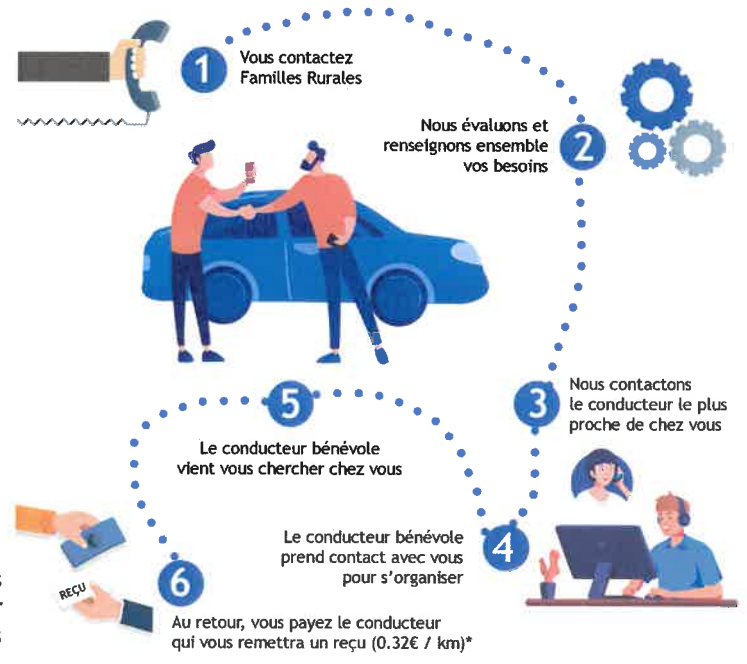
Ne pas jeter sur la voie publique

POUR QUI ? PAR QUI ?

POUR les habitants sans permis de conduire, sans moyen de locomotion, ou ne pouvant pas utiliser les moyens de transport existants et ne pouvant pas assumer financièrement les frais de transport en raison de leurs faibles revenus.

PAR des habitants volontaires ayant un peu de temps à donner et une volonté d'entraide.

COMMENT ÇA MARCHE ?



«J'ai un peu de temps à donner et je veux devenir conducteur bénévole, comment faire ?»

Contactez la Mobilité Solidaire au 07 66 52 68 91
Un dossier vous sera remis une fois le premier contact pris.

*Tarif réglementé par le décret n° 2019-850 du 20 août 2019

